



Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (ACMTS)

Plan d'activités annuel 2006-2007

CONTEXTE

Satisfaire les besoins des décideurs de la santé

Les décideurs de la santé œuvrent dans un environnement qui devient de plus en plus complexe. Rester à l'affût des changements technologiques rapides demeure difficile. Bien que l'information abonde que jamais, la capacité de trouver des sources de données fiables pour répondre à des besoins précis demeure néanmoins essentielle.

Depuis 1989, l'Office canadien de coordination de l'évaluation des technologies de la santé (OCCETS) soutient les décideurs de la santé en leur donnant accès à des données probantes de grande qualité et impartiales sur des médicaments, des dispositifs médicaux et des systèmes de soins de santé. Suivant le rythme rapide de l'évolution du système canadien de soins de santé, l'OCCETS a lui-même évolué – particulièrement au cours des quatre dernières années – afin d'offrir une gamme plus étendue de services et de produits pour faciliter la prise de décisions sur les technologies de la santé partout au Canada.

En conséquence, le programme d'évaluation des technologies de la santé (ETS) de l'OCCETS a subi d'importantes modifications et offre dorénavant une gamme plus complète de services. En 2002, l'OCCETS a mis sur pied le Programme commun d'évaluation des médicaments (PCEM), lequel se veut un processus consultatif commun pour évaluer la possibilité d'ajouter de nouveaux médicaments à la liste des médicaments couverts par des régimes d'assurance-médicaments fédéraux, provinciaux et territoriaux. En 2004, l'OCCETS a créé le Service canadien de prescription et d'utilisation optimales des médicaments (SCPUOM). Le SCPUOM a permis au Canada d'accéder à la liste des quelques pays dans le monde à mettre en œuvre un programme des meilleures pratiques fondées sur les données probantes. De plus, un Programme des agents de liaison a été mis sur pied pour soutenir les secteurs de compétence sur le terrain. Également en 2004, la Stratégie sur les technologies de la santé 1.0 a été approuvée par la conférence des sous-ministres (CSM) de la Santé et paraphé par les ministres de la Santé. En juin 2005, la CSM a donné son aval au plan de mise en œuvre de la STS 1.0, confiant du même coup à l'OCCETS le mandat de devenir l'agence des technologies de la santé du Canada et conférant à l'organisation l'autorisation de formuler des recommandations ou des propositions de politiques.

En octobre 2005, la CSM a une fois de plus permis à l'OCCETS d'évoluer en approuvant le « Plan d'activités quinquennal 2006-2011 de transition de l'OCCETS vers l'Agence canadienne des technologies de la santé ». Ce plan d'activités rassemble et intègre la STS 1.0 approuvée dans les programmes de l'OCCETS et propose une approche exhaustive, intégrée et efficace à la gestion des technologies de la santé. Il s'agit du plan détaillé auquel doit se conformer l'OCCETS dans la mise en œuvre de son nouveau mandat.

Au cours de la période 2006-2011, l'OCCETS poursuivra les objectifs stratégiques suivants :

- offrir le PCEM, l'ETS et le SCPUOM;
- veiller à ce que les produits et services de l'OCCETS soient pertinents et adaptés aux besoins des intervenants;
- faciliter l'application et l'utilisation accrues des produits, services et processus offerts par l'OCCETS et ses partenaires;
- investir dans la capacité de recherche pancanadienne et y collaborer, à l'appui des programmes de l'OCCETS;
- appuyer la mise en œuvre de la STS 1.0;
- assurer la transition de l'OCCETS vers l'Agence canadienne des technologies de la santé;
- gérer le changement et la croissance au sein de l'ACMTS.

Le présent plan d'activités présente le détail des activités prévues pour 2006-2007.

D'abord, conformément à la Stratégie des technologies de la santé 1.0 (STS 1.0) du Canada, l'appellation de l'organisation sera modifiée le 1^{er} avril 2006 pour devenir l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (ACMTS), l'agence des technologies de la santé du Canada. Cette nouvelle appellation non seulement reflète un mandat plus large, mais aussi offre une description plus exacte des trois programmes de base de l'ACMTS.

Pour donner une forme concrète à son engagement d'intégrer les suggestions et commentaires de ses clients dans le cadre du développement de nouveaux produits et illustrant un effort concerté de communiquer plus efficacement avec les publics cibles, l'ACMTS a créé un nouveau service – Communications stratégiques et échange des connaissances (CSEC) – chargé de mener les efforts organisationnels dans ces secteurs. En alliant les efforts du programme de liaison, de l'échange des connaissances, des partenariats et initiatives stratégiques de même que des communications sous l'égide de la direction de CSEC, l'ACMTS sera en mesure de fournir aux décideurs de la santé des moyens d'échanger des connaissances et de communiquer plus efficacement.

En 2006-2007, l'ACMTS produira de nouveaux documents d'information, apportera des améliorations à son site Internet et proposera un nombre accru d'ateliers, de programmes éducatifs et d'activités de diffusion. Des agents de liaison en poste partout au Canada soutiendront activement les clients des secteurs de compétence et assureront la transmission d'information entre les provinces et territoires et l'ACMTS. De plus, le nombre d'activités d'échange des connaissances augmentera considérablement au cours de la prochaine année pour veiller à ce que les décideurs soient informés du travail de l'ACMTS de telle sorte à les aider à utiliser et à appliquer ces connaissances. De plus, en avril 2006, l'ACMTS tiendra une fois de plus un symposium rassemblant des producteurs et des utilisateurs de données probantes afin d'explorer de nouvelles façons d'intégrer les données probantes dans le processus décisionnel concernant les médicaments et d'autres technologies de la santé.

Le programme d'ETS élargira son offre de services pour y inclure des propositions de politiques et possiblement des recommandations. En 2006-2007, le programme d'ETS utilisera son processus amélioré de définition et d'établissement des priorités des sujets pour assurer la prestation de produits d'ETS plus pertinents, renforcera ses capacités d'analyse prospective et agrandira son Service d'information sur les technologies de la santé (service d'intervention rapide) mis en place en février 2005.

De plus, le programme d'ETS intégrera les mécanismes décrits dans la STS 1.0 (Forum de politiques et Échange) dans ses activités. Son rôle de secrétariat et son soutien de la mise en œuvre des mécanismes prévus à la STS favoriseront la collaboration entre les secteurs de compétence en matière de politiques, le développement coopératif et le partage de données probantes, l'information et les conseils d'orientation stratégique. Ultiment, le travail permettra de tenir compte d'aspects relatifs aux politiques dans les rapports du programme d'ETS.

Le Programme commun d'évaluation des médicaments (PCEM) continuera de formuler des recommandations relatives aux listes de médicaments couverts aux régimes d'assurance-médicaments participants. En 2006-2007, le PCEM abordera les recommandations formulées dans l'évaluation indépendante du programme menée en 2005. L'évaluation avait fait valoir que les fondateurs et les bailleurs de fonds du PCEM sont très satisfaits du progrès réalisé par ce programme et appuient sans réserve les objectifs fixés pour le PCEM. De plus, le PCEM travaillera avec la Stratégie nationale sur les produits pharmaceutiques sur l'élaboration d'un plan de mise en œuvre en vue de l'expansion du Programme commun d'évaluation des médicaments. L'ACMTS est prestataire du PCEM depuis que ce programme lui a été confié en 2002. La prestation de ce programme a nécessité l'augmentation des niveaux de ressources allouées par les bailleurs de fonds en puisant dans d'autres ressources de l'ACMTS. L'ACMTS sollicitera également les suggestions de ses partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux afin de prioriser et d'orienter ses efforts.

Pour ce qui est du SCPUOM, la dernière année a nécessairement été consacrée à la formation de l'équipe du SCPUOM, à la tenue de consultations avec des intervenants, à la sélection des méthodologies appropriées et à l'élaboration des processus et procédures nécessaires. En 2006-2007, l'ACMTS évaluera et confirmera l'orientation du SCPUOM en consultation avec des intervenants et le SCPUOM commencera à offrir des produits en relation avec ses secteurs prioritaires et les besoins des intervenants. En conséquence, les secteurs de compétence seront en mesure de mettre ces produits en œuvre en 2006-2007 dans l'optique d'améliorer les pratiques applicables à la prescription et à l'utilisation de médicaments à l'échelle pancanadienne.

L'ACMTS entreprend son mandat élargi avec enthousiasme et s'engage à l'exécuter en partageant des renseignements et en élaborant des stratégies de concert avec ses intervenants et ses partenaires. Grâce à des investissements externes, l'ACMTS continuera de renforcer la capacité de recherche pancanadienne et d'en tirer profit et de renforcer la capacité d'ETS du Canada. Les intervenants, partenaires et utilisateurs des produits et services de l'ACMTS sont d'une importance capitale. C'est en comprenant clairement les besoins et les priorités de ces derniers que l'ACMTS réussira à les appuyer dans leurs efforts visant à résoudre les enjeux de plus en plus complexes touchant les soins de santé et à atténuer les pressions exercées sur le système canadien de soins de santé.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	i
1. INTRODUCTION	2
1.1 Cadre du plan d'activités 2006-2007	2
1.2 Contexte	2
1.3 Vision, mission et principes directeurs de l'ACMTS.....	2
1.4 Programme de l'ACMTS.....	4
2. PROGRAMMES ET SERVICES DE L'ACMTS.....	6
2.1 Évaluation des technologies de la santé (ETS)	6
Principales initiatives – ETS	7
2.2 Mise en œuvre des mécanismes de la Stratégie des technologies de la santé 1.0 (STS 1.0).....	12
2.3 Programme commun d'évaluation des médicaments (PCEM).....	14
Principales initiatives – PCEM.....	14
2.4 Service canadien de prescription et d'utilisation optimales des médicaments (SCPUOM)	18
Principales initiatives – SCPUOM	18
2.5 Communications stratégiques et échange des connaissances (CSEC)	22
Soutien à l'application et à l'utilisation par les secteurs de compétence de l'information sur les technologies de la santé : la stratégie de communication de l'ACMTS	22
Principales initiatives – CSEC	23
2.6 Services de soutien	30
Principales initiatives – Services de soutien.....	30

1. INTRODUCTION

1.1 Cadre du plan d'activités 2006-2007

En octobre 2005, la Conférence des sous-ministres a donné son aval au Plan d'activités quinquennal 2006-2011 de transition de l'OCCETS vers l'Agence canadienne des technologies de la santé, un plan d'activités quinquennal de niveau moyen qui établit la portée du plan auquel l'OCCETS se conformera dans la mise en œuvre de son nouveau mandat. La portée du plan inclut les initiatives clés nécessaires pour :

- offrir ses trois programmes de base : l'Évaluation des technologies de la santé (ETS), le Programme commun d'évaluation des médicaments (PCEM) et le Service canadien de prescription et d'utilisation optimales des médicaments (SCPUOM);
- donner suite aux principaux résultats de l'examen de l'OCCETS;
- appuyer la mise en œuvre de la STS 1.0 et son plan de mise en œuvre connexe;
- compléter la transition de l'OCCETS vers son nouveau rôle d'agence canadienne des technologies de la santé.

À partir du cadre défini dans le plan d'activités 2006-2011, le plan d'activités annuel 2006-2007 précise les initiatives que poursuivra l'ACMTS au cours de la prochaine année pour atteindre les objectifs stratégiques à plus long terme fixés dans le plan quinquennal. Dans le cadre de sa planification, l'ACMTS a considéré que ses principales initiatives devaient être alignées sur la première année du plan d'activités quinquennal approuvé. Il est toutefois reconnu qu'il puisse ne plus être possible de mettre en œuvre l'ensemble du plan tel qu'approuvé en octobre 2005 en raison de contraintes budgétaires.

1.2 Contexte

Les premiers ministres canadiens ont approuvé la Stratégie sur les technologies de la santé (STS) 1.0 en octobre 2004. La STS 1.0 prévoyait de nouveaux moyens d'encourager la collaboration entre les secteurs de compétence en matière de politiques, le développement coopératif et le partage de données probantes, l'information et les conseils d'orientation stratégique ainsi qu'une approche coordonnée à la collecte de données primaires sur des technologies nouvelles ou expérimentales. De plus, la STS 1.0 exigeait que l'OCCETS évolue au-delà de l'évaluation traditionnelle des technologies de la santé afin d'adresser plus efficacement les préoccupations en matière de politique et devienne l'agence canadienne des technologies de la santé.

Lors de sa réunion de juin 2005, la CSM a demandé à l'OCCETS de rédiger un plan d'activités pluriannuel, incluant les recommandations suite à l'examen de l'OCCETS et le plan de mise en œuvre de la STS. Ce plan a été présenté en août et approuvé en octobre 2005. Les décisions prises par la CSM et ces importants documents jettent les bases de l'orientation et des livrables de l'OCCETS au cours des cinq prochaines années.

1.3 Vision, mission et principes directeurs de l'ACMTS

La vision, la mission et les principes directeurs de l'ACMTS demeurent ceux définis dans le Plan stratégique 2004-2008. Ces éléments de base établissant comment sont définis les objectifs ultimes et le mandat de l'organisation et comment l'ACMTS doit fonctionner pour atteindre ses objectifs demeurent pertinents dans le cadre de l'orientation renouvelée de l'ACMTS. L'ACMTS réitère son engagement à répondre aux besoins changeants du système canadien de soins de santé et de ses intervenants.

Vision de l'ACMTS

La vision de l'ACMTS est de faciliter l'utilisation appropriée et efficace des technologies de la santé¹ au sein des systèmes de soins de santé à travers le Canada.

Mission de l'ACMTS

La mission de l'ACMTS est d'offrir aux décideurs de l'information actuelle, pertinente et rigoureusement dérivée fondée sur des données probantes et d'appuyer les processus de prise de décisions.

Principes directeurs

Pour s'acquitter de sa mission, l'ACMTS fonctionne conformément aux principes directeurs suivants :

- Appuyer les structures et les programmes actuels à l'échelle du Canada et prendre appui sur ces derniers.
- Prendre appui sur les investissements FPT dans la recherche et l'évaluation et coordonner ces investissements, pour assurer l'optimisation des ressources.
- Promouvoir la prise de décisions fondée sur une évaluation coordonnée, objective et factuelle des technologies de la santé.
- Continuer l'engagement de l'OCCETS d'investir dans la capacité externe (« à l'OCCETS ») à l'échelle du Canada.
- Fournir à tous les secteurs de compétence des structures et des processus transparents et inclusifs pour partager l'information.
- Prendre appui sur les réseaux actuels de producteurs et d'utilisateurs d'évaluations des technologies de la santé, et en assurer l'expansion, et coordonner les travaux afin de mieux utiliser les capacités et ressources actuelles et d'éliminer ou de réduire le chevauchement des efforts.

Pierres angulaires

Voici quelques-unes des pierres angulaires essentielles au succès de l'ACMTS :

- Impartialité : L'ACMTS est une organisation non gouvernementale dont le travail est autonome de celui des décideurs et consiste à fournir un cadre de fonctionnement impartial.
- Pertinence : L'ACMTS travaille en étroite collaboration avec les secteurs de compétence dans l'optique de définir, de prioriser et de peaufiner les questions relatives à l'ETS qui sont les plus pertinentes pour ses intervenants. Cette collaboration sera maintenue et renforcée maintenant que le mandat de l'ACMTS a été modifié pour lui permettre de formuler des recommandations ou des propositions de politiques dans ses rapports d'ETS. Les processus et les produits développés pour chaque programme de l'ACMTS sont adaptés en fonction des besoins. Ils sont conçus en fonction de la question ou la technologie à l'étude et incluent une gamme de produits et de délais de livraison.
- Coordination : L'ACMTS collabore et travaille avec les ministères de la Santé et les régions sanitaires du Canada, des agences d'ETS provinciales et internationales, des cliniciens ainsi que des organismes de recherche canadiens. Le Programme des agents de liaison s'ajoute à ces efforts et travaille avec les secteurs de compétence.
- Qualité : Le succès et l'expansion de l'ACMTS passent par la qualité de son travail. Des méthodologies rigoureuses de même que des processus d'examen par les pairs jouent un rôle crucial dans le cadre du travail de l'agence. Cette

¹ Les technologies de la santé sont définies de telle sorte à inclure les médicaments (incluant les vaccins), les dispositifs, les procédures médicales et chirurgicales ainsi que les systèmes de santé (tels que Télésanté) utilisés pour préserver, rétablir et promouvoir la santé.

dernière consulte des cliniciens experts et des spécialistes de la méthodologie à intervalles réguliers tandis que les méthodologies internes et externes font l'objet d'améliorations continues.

- Appui aux intervenants : Assurer un appui continu aux intervenants est une partie intégrante du succès de l'ACMTS à long terme. L'ACMTS organise des ateliers, des programmes éducatifs et des séances de sensibilisation à intervalles réguliers afin de permettre à ses utilisateurs d'utiliser ses produits plus efficacement. Les efforts déployés en matière d'échange des connaissances et de communication tout comme le Programme des agents de liaison facilitent l'accès aux produits de l'ACMTS.

1.4 Programme de l'ACMTS

L'ACMTS adopte une perspective pancanadienne afin de sensibiliser les décideurs aux questions et aux priorités communes en matière de technologies de la santé. Par l'intermédiaire de ses trois programmes de base, l'ACMTS favorise l'application et l'utilisation d'information sur les technologies de la santé du début à la fin du cycle de diffusion des technologies, depuis leur émergence (analyse prospective) jusqu'à leur mise en marché, leur diffusion et leur obsolescence (PCEM et ETS) et à la promotion des meilleures pratiques (SCPUOM).

L'ACMTS offre les trois programmes suivants :

- Le **Programme commun d'évaluation des médicaments (PCEM)** évalue l'efficacité clinique et le rapport coût-efficacité de nouveaux médicaments et fournit des recommandations sur les listes de médicaments couverts aux régimes d'assurance-médicaments financés par les fonds publics participants au Canada. Avant le PCEM, près de 20 régimes d'assurance-médicaments fédéraux, provinciaux et territoriaux distincts évaluaient des présentations de médicaments. Le PCEM réduit le chevauchement des efforts et assure aux régimes d'assurance-médicaments participants un accès équitable aux données probantes et aux conseils d'experts.
- Le **Service canadien de prescription et d'utilisation optimales des médicaments (SCPUOM)** définit les meilleures pratiques applicables à la prescription et à l'utilisation optimales des médicaments et promeut leur utilisation auprès des prestataires de soins de santé et des consommateurs. L'un de seulement quelques-uns des programmes de cette nature au monde, le SCPUOM fournit des recommandations et des outils pour appuyer les efforts de promotion des meilleures pratiques fondées sur les données probantes des secteurs de compétence. En 2006-2007, les priorités du SCPUOM – lesquelles ont toutes été établies par les intervenants de l'agence – sont les inhibiteurs de la pompe à protons, le contrôle du diabète et les agents anti-hypertensifs. Les intervenants seront appelés à confirmer ces priorités de nouveau en début d'année afin que les priorités du programme continuent de refléter les besoins des secteurs de compétence.
- Le **programme d'évaluation des technologies de la santé (ETS)** assure un accès à des renseignements opportuns, pertinents et impartiaux fondés sur des données probantes sur des médicaments, des dispositifs médicaux et des systèmes de soins de santé. Jouissant d'une excellente renommée au Canada et sur la scène internationale en raison de la qualité de son travail et de son leadership en matière de méthodologies d'ETS et du développement de nouveaux produits et services, les programmes d'ETS travaillent en étroite collaboration avec d'autres producteurs d'ETS au Canada et ailleurs dans le monde afin de produire des rapports d'ETS, renforcer les capacités partout au pays et faciliter la mise en application d'information fondée sur des données probantes par les décideurs.

Le fait que l'ACMTS chapeaute ces programmes accroît l'efficacité et crée des synergies telles qu'une sensibilisation aux problèmes et aux priorités, un modèle de programme intégré soutenu par des fonctions de gestion centralisées, un partage de la gouvernance et des structures de gestion ainsi qu'un accès à un grand bassin de professionnels, de chercheurs, de personnel de bureau et de gestionnaires. Par ses activités de planification et de gestion, l'ACMTS veille à ce que ces trois programmes travaillent ensemble. Chacun bénéficie des autres et les efforts ne sont pas chevauchés.

L'ACMTS adopte une approche axée sur la coordination et la collaboration pour favoriser, investir et tirer profit de la capacité de recherche pancanadienne afin de répondre aux besoins en matière d'information sur les technologies de la santé le plus efficacement possible. Ses investissements externes tiennent compte d'entre 20 % et 25 % du total du budget annuel.

L'ACMTS est considérée comme un chef de file dans son domaine d'expertise et ses services sont fréquemment retenus par d'autres organisations des technologies de la santé souhaitant en apprendre davantage sur les approches de l'agence à la prestation de services et au développement de produits. À cet égard, l'ACMTS travaille en partenariat avec plus de 50 organisations à l'échelle du Canada et plus de 15 organisations ailleurs dans le monde. L'ACMTS co-parraine des projets d'évaluation et de recherche des technologies de la santé, mène du travail collaboratif sur les méthodologies de recherche et assure des services de gestion du savoir ainsi que de partage de l'information et de réseautage en permanence.

Maintenant que ses niveaux de dotation en personnel approchent leur pleine capacité, l'ACMTS est prête à s'acquitter de tous les volets de son mandat actuel et à s'attaquer à toute nouvelle exigence future. L'ACMTS est une organisation fondée sur le savoir et a investi du temps et des énergies considérables pour se constituer une équipe très compétente afin de s'acquitter de son mandat. Fort des connaissances acquises par l'intermédiaire de son travail avec des experts externes, des partenaires nationaux et internationaux ainsi que des comités consultatifs dans ses secteurs de compétence et des conseils consultatifs d'expertise, le personnel de l'ACMTS forme ce qui est considéré comme un « centre d'excellence » pancanadien hautement réputé dans le domaine des technologies de la santé.

2. PROGRAMMES ET SERVICES DE L'ACMTS

Les pages suivantes sont consacrées aux principales initiatives devant être mises en œuvre par les programmes de l'ACMTS et aux deux directions qui soutiennent ces programmes. Chacune de ces principales initiatives contribue à l'atteinte des objectifs stratégiques établis dans le plan d'activités 2006-2011. Les activités de haut niveau, les résultats attendus, les mesures de rendement et les échéanciers ont été établis pour chaque principale initiative.

2.1 Évaluation des technologies de la santé (ETS)

Le programme d'ETS de l'OCCETS donne des renseignements actuels, pertinents, impartiaux et fondés sur des données probantes visant à appuyer la prise de décisions éclairées sur les technologies de la santé. Les secteurs de compétence utilisent les rapports d'ETS de l'OCCETS pour appuyer les décisions de couverture et d'achat et le réexamen des technologies existantes. La portée du programme touche notamment les médicaments, les dispositifs, les interventions médicales et chirurgicales et les systèmes de santé.

Les trois services du programme d'ETS sont les suivants :

- évaluation des technologies de la santé (ETS);
- analyse prospective;
- service d'information (intervention rapide) sur les technologies de la santé (SITS).

Ces services ont été conçus de façon à répondre aux divers besoins des secteurs de compétence.

L'*Évaluation des technologies de la santé* évalue l'efficacité clinique, la rentabilité et l'incidence sur la santé des patients et le système de santé des technologies de la santé et de leur utilisation. Ses rapports contiennent des évaluations complètes examinées par des pairs des technologies de la santé. Environ la moitié de ces rapports sont axés sur les médicaments et l'autre moitié sur les dispositifs et les systèmes de santé. Les travaux d'ETS sont accomplis par le personnel de l'ACMTS et grâce à des contrats externes (20-25 % du budget de l'ETS).

Les sujets pour les rapports d'ETS de l'ACMTS sont établis par les comités consultatifs du secteur de compétence. Ils sont principalement axés sur les technologies de la santé d'intérêt général et ayant des répercussions considérables pour les secteurs de compétence

Le *Service d'information sur les technologies de la santé (SITS)* a été lancé en février 2005. Il vise à répondre aux besoins des secteurs de compétence, notamment, le besoin d'un accès plus urgent à l'information sur les technologies de la santé. L'information basée sur les meilleures données probantes disponibles est fournie en 24 heures ou au plus tard en 30 jours ouvrables selon les besoins et le caractère urgent de la demande. Par conséquent, les produits du SITS varient d'une liste des meilleurs renseignements fondés sur des données probantes à un rapport officiel qui inclut une évaluation des résultats. Lorsque les secteurs de compétence ont besoin d'information plus complète, le service peut également offrir un rapport détaillé rigoureusement mené dans un délai de 16 semaines. Le SITS a répondu à plus de 120 demandes au cours de sa première année d'existence, sur lesquelles quelque 75 % ne concernaient pas des technologies pharmacologiques. La majorité des demandes provenaient des ministères de la Santé et des autorités sanitaires régionales. Selon les commentaires de quelque 60 % utilisateurs, l'information sert à appuyer les décisions de couverture et d'achat.

Le *Programme d'analyse prospective* donne des renseignements sur les technologies de la santé nouvelles et émergentes lors des toutes premières étapes de leur élaboration et/ou de leur diffusion. Le programme vise à aider les secteurs de compétence à prévoir, planifier et gérer l'introduction et la diffusion de technologies nouvelles et émergentes. Les produits incluent notamment des bulletins qui contiennent des évaluations des nouvelles technologies abordant l'efficacité clinique et la rentabilité, les répercussions sur les services de santé et les questions de mise en œuvre. Un nouveau bulletin intitulé *Mise à jour sur les technologies de la santé* et publié depuis septembre 2005 fournit des renseignements sur les diagnostics, les interventions et les dispositifs médicaux novateurs d'actualité au Canada.

Croissance et évolution du programme d'ETS

Le programme d'ETS de l'ACMTS a continué de croître et d'évoluer au cours de 2005-2006. Des processus ont continué d'être améliorés pour rehausser la pertinence, l'actualité et la qualité des rapports d'ETS. De nouveaux produits et services tels que le SITS et le bulletin d'information *Mise à jour sur les technologies de la santé* ont été lancés pour combler les lacunes et mieux répondre aux besoins des secteurs de compétence. Le programme de Subventions pour le renforcement des capacités d'ETS a octroyé 15 subventions d'une valeur totale de 1,25 million \$ dans l'optique de continuer de renforcer les capacités du Canada en matière de production, d'application et d'utilisation de données d'ETS.

De futures modifications seront apportées toujours dans l'optique de répondre aux besoins des secteurs de compétence et d'apprécier le soutien et les investissements qu'ils apportent à l'ACMTS. Pour ce faire, une approche souple et adaptable axée sur la collaboration sera adoptée, reconnaissant le besoin continu de changement et de lancement de nouveaux produits et services. Il est également reconnu que la demande pour de l'information sur les technologies de la santé continuera de croître et que le défi constant que représentera le renforcement des capacités nécessitera de la collaboration et des investissements pour tirer profit de l'expertise et des capacités d'ETS partout au Canada.

Principales initiatives – ETS

Le programme d'ETS entreprendra dix (10) principales initiatives en 2006-2007, lesquelles sont résumées ci-dessous.

1. Offrir un service d'ETS (rapports d'ETS), un service d'analyse prospective (bulletins) et le SITS.
2. Investir dans le renforcement des capacités nouvelles et actuelles en ETS au Canada grâce à des subventions et/ou à des contrats.
3. Examiner les produits et services actuels et en introduire de nouveaux afin de répondre aux besoins des secteurs de compétence.
4. Élargir le service d'analyse prospective afin d'appuyer le travail du Forum de politiques et de l'Échange.
5. Améliorer le processus de détermination, d'établissement des priorités et de mise au point des sujets.
6. Élargir l'investissement dans les progrès méthodologiques visant à appuyer les programmes de l'ACMTS.
7. Mettre en œuvre le mandat révisé de l'ACMTS.
8. Négocier des partenariats et/ou des « ententes de centres d'excellence » avec les producteurs d'ETS reconnus au Canada en vue de renforcer la capacité d'analyse stratégique et la capacité en ETS.
9. Mettre au point et mettre en œuvre un seul point d'entrée et une base de données sur l'ETS centralisée afin de gérer les sujets de TS dans tous les services.
10. Assurer la surveillance du programme de normalisation relatif à la technologie des soins médicaux de la CSA.

La colonne intitulée Quand? dans les tableaux des principales initiatives de cette section utilise les abréviations suivantes :

T1 – Du 1^{er} avril au 30 juin

T2 – Du 1^{er} juillet au 30 septembre

T3 – Du 1^{er} octobre au 31 décembre

T4 – Du 1^{er} janvier au 31 mars

AC – Année complète (du 1^{er} avril au 31 mars)

Principale initiative 1 : Offrir un service d'ETS (rapports d'ETS), un service d'analyse prospective (bulletins) et le SITS.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
1-1 Publier des rapports d'ETS détaillés et des sommaires de rapports d'ETS.	Soutien des secteurs de compétence dans leurs décisions de couverture et d'achat de technologies de la santé.	22 rapports d'ETS détaillés et 6 sommaires de 12 des 22 rapports.	AC
1-2 Publier des bulletins du PCTSE, des alertes aux médicaments, et la <i>Mise à jour sur les technologies de la santé</i> en appui au programme d'analyse prospective.	Soutien des secteurs de compétence à prévoir, planifier et gérer l'introduction et la diffusion de technologies nouvelles et émergentes.	15 bulletins du PCTSE, 5 alertes aux médicaments et 3 numéros de <i>Mise à jour sur les technologies de la santé</i> .	AC
1-3 Offrir le SITS.	Soutien des secteurs de compétence dans leurs décisions de couverture et d'achat de technologies de la santé.	Réponse donnée aux 265 demandes soumises au SITS.	AC
Principale initiative 2 : Investir dans le renforcement des capacités nouvelles et actuelles en ETS au Canada grâce à des subventions et/ou à des contrats.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
2-1 Mettre sur pied le programme de Subventions pour le renforcement des capacités d'ETS et/ou du travail à contrat pour soutenir le renforcement des capacités d'ETS.	Renforcement des capacités de production, d'application et d'utilisation d'ETS.	Complétion de l'évaluation du programme afin de déterminer son efficacité à atteindre ses objectifs de départ.	AC
2-2 Explorer les possibilités et, le cas échéant, conclure des ententes de collaboration pour terminer le travail d'ETS (ex. : production d'un rapport d'ETS).	Rehaussement des capacités de production, d'application et d'utilisation d'ETS.	Augmentation du nombre de rapports d'ETS produits par diverses organisations.	AC

Principale initiative 3 : Examiner les produits et services actuels et en introduire de nouveaux afin de répondre aux besoins des secteurs de compétence.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
3-1 Compléter l'évaluation exhaustive des produits et services d'ETS dont les rapports d'ETS, le service d'analyse prospective, le SITS et le programme de Subventions pour le renforcement des capacités d'ETS.	Amélioration des produits, processus et services d'ETS existants et mise en place de nouveaux produits et services. Accroissement de la valeur et l'utilité des produits d'ETS pour les secteurs de compétence.	Complétion de l'évaluation et élaboration d'un plan d'amélioration.	T1 – T2
Principale initiative 4 : Élargir le service d'analyse prospective afin d'appuyer le travail du Forum de politiques et de l'Échange.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
4-1 Mener une évaluation du programme d'analyse prospective en tenant compte de commentaires internes et externes ainsi que des besoins du Forum de politiques et de l'Échange.	Modifications aux processus et produits d'analyse prospective existants et mise en place de nouveaux processus et produits d'analyse prospective. Accroissement de la valeur et l'utilité des produits d'analyse prospective pour les secteurs de compétence.	Complétion de l'évaluation et élaboration d'un plan d'amélioration.	AC
Principale initiative 5 : Améliorer le processus de détermination, d'établissement des priorités et de mise au point des sujets.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
5-1 Compléter les évaluations par le comité consultatif du processus amélioré de détermination, d'établissement des priorités et de mise au point des sujets pour les rapports d'ETS.	Amélioration du processus de détermination, d'établissement des priorités et de mise au point des sujets d'ETS. Accroissement de la pertinence, la valeur et l'utilité des rapports d'ETS pour les secteurs de compétence.	Complétion de l'évaluation du processus et mise en œuvre du changement approprié.	T1
5-2 Mettre au point le processus de détermination et d'établissement des priorités pour des sujets d'analyse prospective en tenant compte de l'expérience acquise au fil du travail sur les sujets d'ETS.	Amélioration du processus de détermination, d'établissement des priorités et de mise au point des sujets d'analyse prospective. Accroissement de la pertinence, la valeur et l'utilité des rapports d'analyse prospective pour les secteurs de compétence.	Mise en œuvre des changements apportés au processus.	T2 – T3

Principale initiative 6 : Élargir l'investissement dans les progrès méthodologiques visant à appuyer les programmes de l'ACMTS.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
6-1 Explorer les possibilités et, le cas échéant, conclure des ententes de travail à contrat pour soutenir le progrès méthodologique.	Amélioration des moyens d'appuyer le travail d'ETS et de meilleures pratiques. Accroissement de la pertinence, la valeur et l'utilité du travail d'ETS et de meilleures pratiques.	Tenue des réunions préliminaires nécessaires avec des spécialistes de la méthodologie et conclusion des contrats de services jugés nécessaires.	AC
Principale initiative 7 : Mettre en œuvre le mandat révisé de l'ACMTS.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
7-1 Appuyer l'élaboration de processus, de structures et de mécanismes (ex. : comité consultatif d'expertise).	Formulation de recommandations et/ou de propositions de politiques dans les rapports d'ETS conformément aux directives des secteurs de compétence.	Complétion des processus, des structures et des mécanismes.	AC
7-2 Revoir ou mettre en œuvre de nouveaux produits et services en appui au nouveau mandat.	Accroissement de la pertinence, la valeur et l'utilité des rapports d'ETS en appui à la prise de décisions.		
Principale initiative 8 : Négocier des partenariats et/ou des « ententes de centres d'excellence » avec les producteurs d'ETS reconnus au Canada en vue de renforcer la capacité d'analyse stratégique et la capacité en ETS.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
8-1 Élaborer des processus, des structures et des mécanismes pour soutenir le modèle de « centre d'excellence » de l'OCCETS.	Élaboration des processus, les structures et les mécanismes requis pour soutenir le modèle de « centre d'excellence » en place.	Complétion des processus, des structures et des mécanismes.	T1
8-2 Compléter les processus d'« expression d'intérêt » et de « demande de proposition » dans le cadre du développement des « centres d'excellence » de l'ACMTS.	Liste restreinte de producteurs d'ETS en vue de négocier des partenariats pour qu'ils servent de « centres d'excellence ».	Complétion du processus de demande de proposition et production d'une liste restreinte de producteurs d'ETS potentiels.	T2
8-3 Négocier des ententes avec les « centres d'excellence ».	Renforcement des capacités externes pour le travail d'ETS. Réduction du nombre de projets d'ETS en attente.	Conclusion d'ententes avec deux « centres d'excellence ».	T3 – T4

Principale initiative 9 : Mettre au point et mettre en œuvre un seul point d'entrée et une base de données sur l'ETS centralisée afin de gérer les sujets de TS dans tous les services.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
9-1 Améliorer et mettre à jour la base de données d'ETS centrale.	Base de données actualisée et exhaustive de sujets d'ETS couvrant l'ETS, l'analyse prospective et le SITS. Rehaussement des capacités d'accès et de surveillance des sujets et des renseignements d'ETS.	Complétion des améliorations et du chargement des données dans la base de données d'ETS.	T1 – T2
9-2 Assurer un accès Internet sécurisé à la base de données d'ETS centrale aux secteurs de compétence de l'ACMTS.	Accès assuré aux secteurs de compétence à la base de données actualisée et exhaustive de sujets d'ETS. Accroissement de la valeur et l'utilité des renseignements d'ETS.	Accès Internet assuré aux secteurs de compétence de l'ACMTS.	T3 – T4
Principale initiative 10 : Assurer la surveillance du programme de normalisation relatif à la technologie des soins médicaux de la CSA.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
10-1 Assurer la liaison avec le programme CSA-TSM afin de mesurer le progrès réalisé vers l'atteinte des objectifs et des éléments livrables du programme.	Assurance que les éléments livrables du programme CSA-TSM reflètent les priorités provinciales et territoriales.	Dépôt du rapport annuel par le programme CSA-TSM.	T1 – T2

2.2 Mise en œuvre des mécanismes de la Stratégie des technologies de la santé 1.0 (STS 1.0)

Conformément au plan de mise en œuvre de la STS 1.0, l'ACMTS doit assurer un soutien de secrétariat au Forum de politiques et à l'Échange. La raison d'être, la description, les rôles et les besoins de ces deux mécanismes sont résumés ci-dessous. Ce travail sera mené sous la direction et l'orientation du programme d'ETS.

Forum de politiques

Le Forum de politiques est un mécanisme à l'intention des décideurs canadiens leur permettant de déterminer les domaines d'intérêt stratégique commun, de partager des renseignements sur les technologies de la santé et de collaborer, au besoin, avec les secteurs de compétence. L'adhésion se fait sur une base volontaire et les membres sont des représentants des ministères de la Santé fédéral, provinciaux et territoriaux. Dans le cadre de son nouveau rôle d'agence canadienne des technologies de la santé, l'ACMTS servira de secrétariat au Forum de politiques.

Échange

L'Échange est un réseau de producteurs d'ETS qui coordonnera la collecte de données probantes et de conseils stratégiques concernant les technologies de la santé à l'appui des besoins des secteurs de compétence. L'Échange établira également des liens avec les innovateurs et les auteurs de technologies de la santé, y compris l'industrie, et les consultera. L'adhésion se fera sur une base volontaire. Voici les principales responsabilités de l'Échange :

- Analyser l'horizon technologique, déterminer les besoins prioritaires des systèmes de santé et donner des renseignements pour appuyer les travaux du Forum
- Offrir des mécanismes de communication en vue d'accepter et de soutenir la diffusion de renseignements sur les technologies de la santé (c.-à-d. dépôt de données)
- Appuyer l'harmonisation des méthodes d'ETS et des protocoles de préparation de rapports
- Appuyer le développement méthodologique continu

L'ACMTS servira de secrétariat à l'Échange.

Évaluation sur le terrain

L'évaluation sur le terrain est un mécanisme qui vise à recueillir des données primaires sur une technologie nouvelle ou expérimentale. Elle permet d'évaluer l'efficacité dans un environnement réel et donne des renseignements pour appuyer les décisions d'investissement. La STS 1.0 exige un programme pancanadien d'évaluation sur le terrain. Toutefois, la structure, les rôles, les responsabilités et le financement du programme ne sont pas déterminés dans la Stratégie. Le plan de mise en œuvre de la STS 1.0 exige la préparation d'une analyse de rentabilisation pour le programme pancanadien d'évaluation sur le terrain, et on prévoit que l'ACMTS jouera un rôle de soutien dans cette tâche.

Principales initiatives – STS 1.0

1. Diriger et soutenir la mise en œuvre du Forum de politiques.
2. Diriger et soutenir la mise en œuvre de l'Échange.

Principale initiative 1 : Diriger et soutenir la mise en œuvre du Forum de politiques.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
1-1 Établir le secrétariat du Forum de politiques.	Amélioration du partage et de l'accès des données d'ETS et d'analyse de politiques entre les secteurs de compétence.	Complétion de l'élaboration de structures, de processus et de mécanismes.	AC
1-2 Soutenir l'élaboration de processus, de structures et de mécanismes.	Réduction de la surenchère dans l'achat et la couverture des technologies de la santé entre les secteurs de compétence.	Recrutement de membres et tenue d'une ou de deux rencontres.	
1-3 Revoir ou mettre en œuvre de nouveaux produits et services pour appuyer le travail du Forum de politiques.			
Principale initiative 2 : Diriger et soutenir la mise en œuvre de l'Échange.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
2-1 Établir le secrétariat de l'Échange.	Meilleure coordination et réduction du chevauchement des efforts de collecte de données probantes et de proposition de politiques.	Complétion de l'élaboration de structures, de processus et de mécanismes pour l'Échange.	AC
2-2 Soutenir l'élaboration de processus, de structures et de mécanismes.	Amélioration du partage et de l'accès des données d'ETS entre les secteurs de compétence.	Recrutement de membres et tenue d'une ou de deux rencontres.	
2-3 Mettre en œuvre un dépôt de données permettant de recueillir et de diffuser de l'information sur les technologies de la santé.			

2.3 Programme commun d'évaluation des médicaments (PCEM)

Le Programme commun d'évaluation des médicaments (PCEM) offre aux régimes d'assurance-médicaments FPT participants des examens systématiques des meilleures preuves cliniques disponibles et une critique des analyses pharmacoéconomiques présentées par le fabricant en plus de faire des recommandations relatives aux listes de médicaments couverts formulées par le Comité consultatif canadien d'experts sur les médicaments (CCCEM). Le PCEM examine seulement les nouveaux médicaments à l'heure actuelle.

En 2005, le mandat du PCEM a été soumis à une évaluation indépendante. Les résultats indiquent que les fondateurs et les bailleurs de fonds du PCEM sont très satisfaits des résultats produits jusqu'à ce jour. L'évaluation formulait quatre recommandations sur la base des conclusions. Le travail sur ces initiatives se poursuivra en 2006-2007.

En octobre 2005, les ministres de la Santé ont annoncé qu'ils étaient favorables à l'élargissement du mandat du PCEM pour couvrir l'évaluation de tous les médicaments. Conformément à la Stratégie nationale sur les produits pharmaceutiques, le PCEM travaillera de concert avec le groupe de travail responsable de l'élaboration d'un formulaire commun FPT pour mener une analyse de rentabilisation de l'élargissement du PCEM.

Principales initiatives – PCEM

Les sept (7) principales initiatives suivantes constitueront la base des éléments livrables en 2006-2007 par le PCEM.

1. Procéder à des examens factuels et faire des recommandations relatives aux listes de médicaments couverts.
2. Mener un suivi des recommandations suivant l'évaluation du PCEM.
3. Suivre les décisions concernant la liste des médicaments couverts par les régimes d'assurance-médicaments participants.
4. Participer au projet de collaboration entre le PCEM et Santé Canada.
5. Créer des collaborations et des partenariats à l'échelle internationale en vue de relever des défis communs.
6. Collaborer avec la Stratégie nationale sur les produits pharmaceutiques sur des initiatives visant à élargir le mandat du PCEM.
7. Assurer l'amélioration continue de la qualité des processus du PCEM et du CCCEM.

Principale initiative 1 : Procéder à des examens factuels et faire des recommandations relatives aux listes de médicaments couverts.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
1-1 Mener 26 évaluations de médicaments et 15 demandes de réévaluation et émettre les recommandations du CCCEM dans les délais prescrits.	Présentation des évaluations de médicaments et des recommandations fondées sur des données probantes aux régimes d'assurance-médicaments en temps opportun.	Nombre d'évaluations de médicaments menées en comparaison avec le nombre de demandes reçues dans les délais fixés.	AC
Principale initiative 2 : Mener un suivi les recommandations suivant l'évaluation du PCEM.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
2-1 Communiquer les recommandations et les justifications du CCCEM au grand public.	Étude de la possibilité de divulguer les recommandations du CCCEM au public.	Établissement de la faisabilité de divulguer les recommandations du CCCEM.	AC
2-2 Adapter la portée et l'ampleur des évaluations du PCEM en fonction de la complexité de la présentation de médicament.	Mise en œuvre d'un processus simplifié d'évaluation de combinaisons de médicaments déjà mis en marché et de succédanés.	Nombre d'évaluations menées conformément aux nouveaux processus en place pour les combinaisons de médicaments déjà mis en marché et de succédanés.	T1
2-3 Explorer des moyens de mieux intégrer les suggestions du public dans le processus du PCEM.	Plus grande participation du public à l'ACMTS et au PCEM.	Mise en œuvre de la directive du conseil sur la participation du public au PCEM.	AC
2-4 Rendre le processus du PCEM plus transparent.	Plus grande transparence du processus du PCEM.	Mise en œuvre d'activités favorables à la transparence.	AC
Principale initiative 3 : Suivre les décisions concernant la liste des médicaments couverts par les régimes d'assurance-médicaments participants.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
3-1 Mener une étude sur les décisions concernant la liste des médicaments couverts par les régimes d'assurance-médicaments prises en réponse aux recommandations formulées par le CCCEM.	Dépôt d'un rapport unique indiquant l'état des décisions prises par les régimes d'assurance-médicaments.	Rapport semestriel sur l'adoption des recommandations du CCCEM par les régimes d'assurance-médicaments.	AC

Principale initiative 4 : Participer au projet de collaboration entre le PCEM et Santé Canada.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
4-1 Poursuivre le travail avec Santé Canada afin de définir les possibilités de simplifier les processus d'évaluation et d'approbation de médicaments.	Définition de possibilités d'échanger ou de partager de l'information dans le cadre du processus du PCEM avec Santé Canada afin de faciliter les évaluations du PCEM et de les rendre plus efficaces.	Nombre d'améliorations au processus du PCEM définies et apportées.	AC
Principale initiative 5 : Créer des collaborations et des partenariats à l'échelle internationale en vue de relever des défis communs.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
5-1 Explorer et initier des collaborations avec des agences internationales similaires.	Amélioration des possibilités de partage et d'échange d'information et d'idées relativement aux défis associés au processus d'évaluation des médicaments et aux résultats.	Nombre et/ou types d'échanges informatifs permettant d'améliorer le processus du PCEM.	AC
5-2 Mener et mettre à jour des comparaisons des processus et résultats du PCEM à ceux d'agences similaires sélectionnées parmi les secteurs de compétence internationaux.	Base de données sur la congruence ou la divergence internationale des décisions et recommandations concernant les médicaments soumis au PCEM.	Complétion du développement de la base de données.	
Principale initiative 6 : Collaborer avec la Stratégie nationale sur les produits pharmaceutiques sur des initiatives visant à élargir le mandat du PCEM.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
6-1 Mener une analyse de rentabilisation de l'élargissement du mandat du PCEM pour y inclure de nouvelles indications de médicaments existants.	Complétion de l'analyse de rentabilisation d'ici juin 2006.	Approbation de l'analyse de rentabilisation et octroi de financement par les Sous ministres de la Santé.	T1
6-2 Travailler avec le groupe de travail responsable de l'élaboration d'un formulaire commun NPT pour évaluer la faisabilité d'un processus d'évaluation commun des médicaments utilisés en oncologie.	Appui du plan de consultation sur un processus d'évaluation commun des médicaments utilisés en oncologie.	Mise en œuvre de la directive des Sous ministres sur le processus d'évaluation commun des médicaments utilisés en oncologie.	

Principale initiative 7 : Assurer l'amélioration continue de la qualité des processus du PCEM et du CCCEM.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
7-1 Évaluer les processus du CCCEM.	Définition et mise en œuvre de possibilités d'améliorer les processus du CCCEM.	Organisation d'une retraite annuelle efficace du CCCEM.	AC
7-2 Évaluer les procédures, les lignes directrices sur les présentations et les processus d'évaluation de médicaments du PCEM.	Définition de possibilités d'améliorer les processus du PCEM.	Mise en œuvre des améliorations définies pour les processus du PCEM.	

2.4 Service canadien de prescription et d'utilisation optimales des médicaments (SCPUOM)

Le Service canadien de prescription et d'utilisation optimales des médicaments (SCPUOM), lancé en 2004, est un programme coordonné à l'échelle nationale qui vise à promouvoir et à faciliter les meilleures pratiques associées à la prescription et à l'utilisation des médicaments chez les fournisseurs de soins de santé et les consommateurs.

Le SCPUOM doit d'abord axer son travail dans trois domaines considérés prioritaires où il est possible d'améliorer la prescription et l'utilisation des médicaments pour améliorer l'état de santé d'un grand nombre de Canadiens et de rendre l'utilisation des médicaments prescrits à grande échelle plus économique. Ces domaines sont les inhibiteurs de la pompe à protons, le contrôle du diabète et les agents antihypertenseurs.

Une principale initiative pour 2006-2007 sera de réévaluer et de confirmer de nouveau l'orientation du SCPUOM auprès des intervenants. Puisque ce plan d'activités a été élaboré pour refléter les priorités existantes, toute décision de changer d'orientation sans tenir compte des priorités actuelles nuirait aux activités et aux éléments livrables du SCPUOM pour l'année financière 2006-2007.

Le projet sur les IPP, lancé en 2005-2006, se terminera en 2006-2007 par la formulation de recommandations sur les meilleures pratiques d'intervention et le lancement d'une trousse d'outils pour la mise en œuvre d'IPP. Le projet sur le contrôle du diabète devrait débuter au cours de l'année par la formulation de recommandations sur les meilleures pratiques et de meilleures pratiques d'intervention. Également en 2006-2007, d'autres initiatives seront lancées pour rapprocher le SCPUOM de son objectif de devenir le centre canadien reconnu d'information et d'éducation sur les meilleures pratiques. Cela inclut l'expansion de la collection de projets sur la prescription et l'utilisation des médicaments (PPUM) sur le site Internet de l'ACMTS.

Principales initiatives – SCPUOM

Les cinq (5) principales initiatives suivantes constitueront la base des éléments livrables en 2006-2007 par le SCPUOM.

1. Évaluer les priorités des programmes du SCPUOM pour assurer que les besoins des secteurs de compétence sont satisfaits.
2. Élaborer et formuler des recommandations sur les meilleures pratiques.
3. Élaborer et formuler des recommandations sur les meilleures pratiques d'intervention.
4. Développer et lancer des trousse d'outils de mise en œuvre.
5. Développer, améliorer et promouvoir les produits du SCPUOM.

Principale initiative 1 : Évaluer les priorités des programmes du SCPUOM pour assurer que les besoins des secteurs de compétence sont satisfaits.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
1-1 Élaborer des options et formuler des recommandations concernant les priorités futures du SCPUOM.	Établissement de la faisabilité des options pour l'orientation du SCPUOM.	Élaboration des options.	T1
1-2 Solliciter les commentaires des intervenants sur les options.	Compréhension des besoins et de l'orientation privilégiée pour le SCPUOM.	Documentation des commentaires des intervenants.	T1
1-3 Confirmer les priorités du SCPUOM pour 2006-2007 et au-delà.	Confirmation du mandat futur du SCPUOM.	Mise à jour du mandat et du plan d'activités du SCPUOM.	T2
1-4 Concevoir de nouveaux produits et services, au besoin, et en établir la portée.	Entreprise de la conception de nouveaux produits et services et/ou confirmation des priorités existantes.	Compréhension des exigences applicables aux nouveaux produits et services et mise en œuvre de ces derniers, au besoin.	T2
Principale initiative 2 : Élaborer et formuler des recommandations sur les meilleures pratiques.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
2-1 Élaborer et formuler des recommandations fondées sur des données probantes concernant la prescription et l'utilisation d'inhibiteurs de la pompe à protons (IPP).	Dépôt du rapport final sur les recommandations fondées sur des données probantes concernant les IPP.	Dépôt du rapport final.	T2
2-2 Élaborer et formuler des recommandations fondées sur des données probantes concernant le contrôle du diabète.	Dépôt du rapport final sur les recommandations fondées sur des données probantes concernant le contrôle du diabète.	Dépôt du rapport final.	T4
2-3 Élaborer et formuler des recommandations fondées sur des données probantes concernant la prescription et l'utilisation d'agents antihypertenseurs (AAH).	Compréhension de la portée de l'étude sur les AAH.	Documentation et approbation de la portée de l'étude sur les AAH.	T4

Principale initiative 3 : Élaborer et formuler des recommandations sur les meilleures pratiques d'intervention.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
3-1 Recueillir de l'information sur les interventions fondées sur des données probantes qui influencent les comportements de prescription et la rendre accessible dans une base de données publique.	Sensibilisation aux interventions visant à influencer les comportements de prescription.	Publication des interventions sur le site Internet de l'ACMTS. Intégration des interventions recommandées dans la trousse d'outils d'évaluation des IPP.	T2
3-2 Formuler et mettre en œuvre des interventions recommandées appuyant l'adoption des meilleures pratiques applicables aux IPP.	Documentation des interventions recommandées pour les IPP.	Publication des recommandations.	T3
3-3 Formuler et mettre en œuvre des interventions recommandées appuyant l'adoption des meilleures pratiques applicables au contrôle du diabète.	Documentation des interventions recommandées pour le contrôle du diabète.	Publication des recommandations.	T4
Principale initiative 4 : Développer et lancer des troussees d'outils de mise en œuvre.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
4-1 Élaborer et mettre en œuvre la trousse d'outils d'évaluation des IPP pour appuyer la mise en œuvre et l'évaluation des meilleures pratiques d'intervention (MPI) applicables aux IPP.	Mise en œuvre des meilleures pratiques applicables aux IPP par les secteurs de compétence FPT et à plus grande échelle auprès des intervenants.	Distribution de la trousse d'outils pour les IPP dans les secteurs de compétence. Nombre de troussees d'outils demandées.	T3
4-2 Entreprendre la conception de la trousse d'outils pour le contrôle du diabète pour appuyer la mise en œuvre et l'évaluation des MPI applicables au contrôle du diabète.	Définition du contenu de la trousse d'outils pour le contrôle du diabète.	Finalisation de la planification de la trousse d'outils pour le contrôle du diabète.	T4

Principale initiative 5 : Développer, améliorer et promouvoir les produits du SCPUOM.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
5-1 Élaborer et mettre en œuvre un plan pour devenir le centre d'échange canadien reconnu d'information sur les meilleures pratiques applicables à la prescription et l'utilisation et continuer de développer la collection des PPUM.	<p>Meilleures sensibilisation et utilisation des ressources d'information du SCPUOM.</p> <p>Meilleures sensibilisation et utilisation des meilleures pratiques par les professionnels de la santé partout au Canada.</p>	<p>Établissement et documentation du plan.</p> <p>Hausse du nombre de nouvelles présentations à la collection des PPUM.</p> <p>Hausse du nombre de visites du site Internet.</p>	T2
5-2 Élaborer un cadre d'évaluation des principaux éléments de sortie/livrables du SCPUOM (ex. : collection des PPUM, trousse d'outils pour les inhibiteurs de la pompe à protons.	Produits du SCPUOM de grande qualité qui satisfont les exigences des intervenants.	Mise en place du cadre d'évaluation du SCPUOM.	T3
5-3 Sensibiliser aux produits et services du SCPUOM et recueillir des commentaires sur des questions relatives au programme du SCPUOM et aux meilleures pratiques par l'entremise du Symposium de l'ACMTS ainsi que des activités telles que le soutien des ateliers sur les meilleures pratiques.	<p>Meilleure sensibilisation des intervenants et du public aux initiatives et ressources du SCPUOM et aux questions relatives aux meilleures pratiques.</p> <p>Meilleure compréhension de l'équipe du SCPUOM des mesures à prendre pour appuyer plus efficacement les secteurs de compétence et les intervenants.</p>	<p>Nombre d'événements organisés et fréquentés.</p> <p>Évaluations des participants aux événements.</p>	T1 et en continu
5-4 Établir et entretenir des réseaux de collaboration et des partenariats.	<p>Partage d'information sur les meilleures pratiques et les initiatives existantes.</p> <p>Hausse de l'acceptation et de l'application des produits du SCPUOM.</p>	Résultats d'un sondage mené auprès des intervenants pour connaître leur niveau de satisfaction à l'endroit du SCPUOM et de ses produits.	T1 et en continu

2.5 Communications stratégiques et échange des connaissances (CSEC)

Soutien à l'application et à l'utilisation par les secteurs de compétence de l'information sur les technologies de la santé : la stratégie de communication de l'ACMTS

Vu l'importance d'accroître la sensibilisation, l'acceptation et l'utilisation des produits et services de l'ACMTS, une direction générale a été mise sur pied à la fin de 2005-2006. Cette direction – Communications stratégiques et échange des connaissances (CSEC) – est responsable des communications, des partenariats stratégiques, de l'échange des connaissances et du programme des agents de liaison.

L'ACMTS reconnaît le besoin des secteurs de compétence d'avoir un accès facile à des produits conviviaux qui traduisent la recherche et les données scientifiques probantes en termes simples pour permettre aux décideurs d'en faire usage dans leur gestion des technologies de la santé. Le processus consistant à assurer la présentation professionnelle et la diffusion efficace des résultats de recherche afin d'aider les utilisateurs à tirer le plus profit des produits tout en répondant à leurs besoins uniques exige de nombreuses ressources et fait appel à une pléthore de services de soutien.

Le personnel de l'ACMTS responsable des communications, des partenariats stratégiques, de l'échange des connaissances et du programme des agents de liaison offre la gamme de produits et de services suivante pour satisfaire les exigences à la fois internes et externes de l'organisation :

- Production et diffusion de produits imprimés et Web, ce qui inclut la révision, la mise en pages et la traduction de publications de sorte à ce que les produits transmettent un message clair et concis. L'ACMTS produit une centaine de publications en moyenne chaque année, dont des rapports détaillés d'ETS et du SCPUOM, des programmes et des bulletins d'information, des bulletins sur les technologies en émergence et ainsi de suite.
- Accès aux publications et aux données de l'ACMTS par le site Internet de l'agence.
- Élaboration de produits complémentaires et d'outils pour faciliter la diffusion et l'utilisation de documents scientifiques pour traiter des questions locales relatives aux soins de santé (ex. : communiqués de presse, documents d'information, foires aux questions, rapports abrégés).
- Programme des agents de liaison qui assure la transmission d'information dans les deux sens entre l'ACMTS et les secteurs de compétence et appuie l'acceptation et l'application des données de l'ACMTS par les décideurs dans leur prise de décisions et leur pratique.
- Rayonnement et éducation. Des ateliers, programmes éducatifs et séances de sensibilisation sont offerts continuellement dans les secteurs de compétence afin de faciliter l'acceptation et l'application de données probantes par les utilisateurs. En avril 2006, l'ACMTS tiendra le deuxième symposium annuel à l'intention des producteurs et utilisateurs canadiens de données probantes sur les médicaments et d'autres technologies de la santé.

Principales initiatives – CSEC

Par l'intermédiaire des sept (7) principales initiatives suivantes, l'ACMTS assurera la communication et l'échange efficaces de connaissances sur ses produits et services à ses clients et intervenants.

1. Sensibiliser aux programmes, produits et services de l'ACMTS pour favoriser leur acceptation et application.
2. Continuer de mettre en œuvre et de peaufiner le programme des agents de liaison.
3. Tenir et/ou organiser une série d'ateliers, de séminaires et de conférences/symposiums à vocation éducative pour appuyer l'acceptation et l'application de données probantes.
4. Offrir des services de production de grande qualité pour livrer les programmes et les produits de communication de l'organisation d'une manière opportune et cohérente.
5. Peaufiner et améliorer les produits, services et outils de communication de l'ACMTS en fonction des besoins des utilisateurs.
6. Élaborer et mettre en œuvre un programme d'échange des connaissances.
7. Terminer la mise en œuvre de la nouvelle direction des communications stratégiques et de l'échange des connaissances.

Principale initiative 1 : Sensibiliser aux programmes, produits et services de l'ACMTS pour favoriser leur acceptation et application.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
1-1 <u>Programme des agents de liaison</u> Animer ou participer à des ateliers/conférences avec les principales personnes ressources dans les secteurs de compétence afin de contribuer à l'élaboration et la coordination de processus décisionnels locaux concernant les technologies de la santé.	Hausse de la sensibilisation à et l'appréciation de la valeur et de l'utilité des produits et services de l'ACMTS. Diffusion et/ou accès aux produits de l'ACMTS. Gestion du Service d'information sur les technologies de la santé (SITS), des services d'ETS et d'analyse prospective, du programme de subventions pour le renforcement des capacités, du dépôt de données, de la base de données de la collection de PPUM et du SCPUOM.	Nombre de réunions, de conférences et d'ateliers fréquentés ou animés. Minimum de deux ateliers par secteur de compétence et nombre de présentations soumises. Hausse du nombre d'abonnés aux produits de l'ACMTS. Nombre de demandes/présentations.	AC
1-2 <u>Échange des connaissances</u> Élaborer des stratégies, des approches et des documents en matière d'échange des connaissances.	Meilleures sensibilisation, acceptation et utilisation des produits et services de l'ACMTS.	Hausse de l'influence des produits de l'ACMTS; augmentation du nombre de visites au site Internet (trafic).	AC
1-3 <u>Partenariats et initiatives stratégiques</u> Gérer les relations externes de l'ACMTS avec le Réseau-centre canadien Cochrane (R/CCC), l'Association canadienne de normalisation, le Comité de coordination pour la recherche sur les services de santé (CCRSS) et d'autres principaux intervenants et réseaux. Développer la base de données des principaux intervenants de l'ACMTS.	Partage plus efficace de l'information, établissement de partenariats potentiels, plan du congrès 2006-2007.	Augmentation du nombre de réunions, du nombre et de la qualité des partenariats potentiels et du nombre de partenaires et d'intervenants.	AC

<p>1-4 <u>Communications</u> Promouvoir l'ACMTS, ses programmes et ses résultats par la planification et des conseils relatifs aux communications, des activités de relations avec les médias, du soutien promotionnel, des publicités ciblées, du soutien d'événements et de conférences et une présence Web.</p>	<p>Hausse de la sensibilisation aux programmes (SCPUOM, PCEM et ETS) des publics cibles.</p>	<p>Finalisation et évaluation du plan de communication pour l'ACMTS et chaque secteur de programme.</p> <p>Suivi des médias, trafic sur le site Internet, augmentation du nombre d'abonnés aux produits de l'ACMTS.</p>	<p>AC</p>
<p>1-5 Finaliser les efforts de modification de la marque de l'organisation conjointement avec la nouvelle appellation de l'ACMTS.</p>	<p>Meilleure sensibilisation des intervenants et utilisateurs à l'ACMTS.</p>	<p>Suivi des médias, trafic sur le site Internet, augmentation du nombre d'abonnés aux produits de l'ACMTS, commentaires des utilisateurs.</p>	<p>T1 et en continu</p>
<p>Principale initiative 2 : Continuer de mettre en œuvre et de peaufiner le programme des agents de liaison.</p>			
<p>Activités</p>	<p>Résultats attendus</p>	<p>Mesure du rendement</p>	<p>Quand?</p>
<p>2-1 <u>Programme des agents de liaison</u> Continuer de développer le programme des agents de liaison pour répondre aux besoins des intervenants et des programmes dans les secteurs de compétence.</p>	<p>Mise sur pied d'une équipe homogène d'agents de liaison afin d'accroître la sensibilisation à l'ACMTS, ses programmes et ses services dans tous les secteurs de compétence et incitation au recours à des données probantes pour appuyer les décisions concernant les technologies de la santé.</p> <p>Élaboration et mise en œuvre d'un modèle logique pour le programme des agents de liaison, incluant les mesures du rendement.</p> <p>Finalisation d'une évaluation du programme.</p>	<p>Tenue de réunions/téléconférences pour faire progresser le programme.</p> <p>Embauche d'agents de liaison pour les Territoires et l'Ontario, au besoin.</p> <p>Finalisation du modèle logique pour le programme.</p> <p>Finalisation du processus d'évaluation.</p>	<p>AC</p>

Principale initiative 3 : Tenir et/ou organiser une série d'ateliers, de séminaires et de conférences/symposiums à vocation éducative pour appuyer l'acceptation et l'application de données probantes.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
3-1 <u>Programme des agents de liaison/Échange des connaissances</u> Poursuivre et appuyer des ateliers éducatifs, des conférences et des symposiums afin d'accroître l'acceptation et l'application de données probantes.	Meilleure compréhension des participants de l'utilisation que font les décideurs des produits et services de l'ACMTS et de l'utilisation qu'ils peuvent en faire eux-mêmes.	Augmentation du nombre d'ateliers, de conférences et de symposiums tenus. Augmentation du nombre d'études de cas/d'exemples d'implications produits; évaluation des événements.	AC
3-2 <u>Partenariats et initiatives stratégiques</u> Tenir un deuxième symposium annuel à l'intention des producteurs et utilisateurs canadiens de données probantes sur les médicaments et d'autres technologies de la santé. Planifier et promouvoir le Symposium 2007 sur invitation de l'ACMTS.	Tenue d'un forum en vue d'une discussion constructive entre producteurs et utilisateurs de données probantes sur les médicaments et d'autres technologies de la santé.	Augmentation du nombre de participants. Évaluations des participants. Nombre de personnes et d'organiseurs clés participant au processus de planification du symposium de 2007.	T1 AC
3-3 Planifier et tenir une série de séminaires éducatifs avec des conférenciers nationaux ou internationaux.	Appui à la prise de décisions éclairées et utilisation accrue des données probantes par les décideurs.	Nombre d'événements. Évaluations des participants.	T2 – T4
Principale initiative 4 : Offrir des services de production de grande qualité pour livrer les programmes et les produits de communication de l'organisation d'une manière opportune et cohérente.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
4-1 <u>Communications</u> Offrir une gamme de services de révision, de mise en pages, de conception et de traduction pour soutenir l'élaboration et la production de documents sur le programme et les domaines de l'ACMTS.	Produits de grande qualité qui respectent les normes graphiques établies et sont fabriqués en temps opportun.	Respect des lignes directrices applicables au service en place. Rehaussement des normes applicables au service; mesures de la satisfaction des clients; commentaires des intervenants.	AC

4-2	Mettre sur pied un programme de communications internes exhaustif incluant un bulletin d'information interne, un programme d'apprentissage pendant l'heure du dîner ainsi que l'hébergement d'information sur l'intranet de l'agence.	Transmission d'information au personnel à intervalles réguliers; retenue d'un nombre adéquat de membres spécialisés du personnel pour livrer les produits et services de l'ACMTS.	Évaluation des produits; commentaires du personnel.	AC
Principale initiative 5 : Peaufiner et améliorer les produits, services et outils de communication de l'ACMTS en fonction des besoins des utilisateurs.				
	Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
5-1	<u>Programme des agents de liaison</u> Recueillir les commentaires des intervenants par différents moyens.	Coordination et présentation des commentaires des intervenants sur les produits et services de l'ACMTS, dont une analyse annuelle de l'environnement.	Finalisation de l'analyse de l'environnement. Finalisation du sondage auprès des intervenants.	AC
5-2	Transmettre aux membres du comité consultatif et au personnel d'ETS de l'information contextuelle locale sur des sujets afin d'appuyer le processus d'établissement, de priorisation et d'amélioration des sujets.	Contribution à l'établissement des sujets prioritaires et au processus d'amélioration.	Réception et partage d'information en appui au processus.	AC
5-3	Identifier des experts locaux en mesure de participer à des activités/initiatives de l'ACMTS et de contribuer au développement/à l'amélioration de produits et services (ex. : centres d'excellence).	Mise en place d'un réseau actif de personnes ressources.	Nombre de personnes ressources identifiées en réponse aux demandes formulées par les domaines du programme.	AC
5-4	<u>Échange des connaissances</u> Tenir des consultations sur les meilleures pratiques applicables à l'EC et les intégrer ainsi que les exigences des utilisateurs dans les rapports d'ETS/du SCPUOM; appuyer l'intégration des meilleures pratiques et des processus applicables à l'EC, selon le cas, dans la mise en œuvre du Forum de politiques et de l'Échange.	Amélioration continue des rapports d'ETS/du SCPUOM pour répondre aux besoins des décideurs. Assurance que les processus du Forum de politiques et de l'Échange tiennent compte de toute question relative à l'EC, selon le cas.	Meilleures acceptation et implications des produits d'ETS/du SCPUOM. Rapport de consultation sur l'EC, au besoin.	AC

5-5	Élaborer un cadre d'évaluation des implications de l'EC.	Meilleure compréhension de l'ACMTS des implications de l'EC sur l'acceptation et l'utilisation des produits.	Production du cadre d'évaluation des implications.	AC
5-6	<u>Partenariats et initiatives stratégiques</u> Gérer la relation entre l'ACMTS et d'autres producteurs ou quasi producteurs canadiens d'ETS.	Meilleur partage de l'information; définition d'occasions de partenariat potentielles; soutien de l'élaboration du dépôt de données d'information et de meilleures pratiques applicables aux technologies de la santé; facilitation de la mise en œuvre de l'Échange.	Augmentation du nombre de partenariats stratégiques. Nombre de partenaires dans le dépôt de données.	AC
5-7	<u>Communications</u> Refondre le site Internet de l'OCCEETS en mettant l'accent sur l'amélioration de l'accès électronique à ses produits et services, l'amélioration des communications et des processus de travail du personnel et des comités.	Rehaussement du site Internet de l'ACMTS par l'ajout de fonctionnalités et de capacités.	Finalisation de la refonte du site Internet. Commentaires des intervenants/utilisateurs.	AC

Principale initiative 6 : Élaborer et mettre en œuvre un programme d'échange des connaissances.

	Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
6-1	<u>Échange des connaissances</u> Élaborer une stratégie d'EC incluant un cadre organisationnel, des objectifs en matière de « philosophie », une approche et des processus.	Élaboration du programme/plan organisationnel.	Production de la stratégie, mise en œuvre des modifications à la structure.	T2 – T3
6-2	Assurer divers niveaux d'EC pour les rapports technologiques d'ETS et les rapports de niveau 4 du SITS.	Meilleures sensibilisation, acceptation et utilisation des principaux rapports d'ETS par les décideurs.	Nombre de rapports technologiques d'ETS appuyés par l'EC.	AC
6-3	Contribuer à l'intégration des meilleures pratiques applicables à l'EC, au besoin, dans les communications du SCPUOM en ce qui concerne les recommandations sur les meilleures pratiques.	Meilleures sensibilisation, acceptation et utilisation des rapports du SCPUOM par les décideurs.	Appui du développement de l'EC pour le SCPUOM.	AC

Principale initiative 7 : Terminer la mise en œuvre de la nouvelle direction des communications stratégiques et de l'échange des connaissances.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
7-1 <u>Programme des agents de liaison</u> Poursuivre le recrutement d'agents de liaison pour combler les postes vacants et développer le programme en appui aux secteurs de compétence.	Meilleures acceptation et utilisation des produits et services de l'ACMTS.	Finalisation du processus d'embauche et développement en continu du programme.	AC
7-2 <u>Échange des connaissances</u> Mettre en œuvre la stratégie d'EC.	Élaboration des modèles de structure organisationnelle/prestation de programmes.	Production de la stratégie, mise en œuvre des modifications au programme/à la structure menant à une hausse de l'acceptation et l'utilisation des produits et services de l'ACMTS.	T3 – T4
7-3 <u>Partenariats et initiatives stratégiques</u> Élaborer et mettre en œuvre un plan/programme de partenariats stratégiques.	Critères d'évaluation de partenariats potentiels. Précision des objectifs de l'ACMTS en matière de partenariats. Définition proactive des partenariats potentiels.	Nombre de partenariats potentiels définis et évalués. Nombre de nouvelles initiatives de partenariat.	T1 (Plan) T2 – T4
7-4 <u>Communications</u> Mettre en œuvre la fonction de communications centralisées.	Appui efficace des communications internes et externes.	Amélioration du service, de l'évaluation de la satisfaction des clients, des commentaires des intervenants.	AC

2.6 Services de soutien

Travaillant dans le cadre d'un modèle de programme intégré soutenu par des fonctions de gestion centralisées, le personnel et les comités de l'ACMTS sont en mesure de partager de l'information, de pressentir et de réagir rapidement à de nouvelles données et d'apporter les changements requis pour satisfaire les besoins et les priorités des intervenants et ce, sans faille. Tous les programmes de l'ACMTS ont accès à un large éventail de professionnels, de personnel de bureau et de gestionnaires. La direction des services de soutien poursuit deux objectifs principaux : fournir une orientation en matière de stratégies, de finances et de ressources humaines ainsi que les outils et l'expertise technologiques pour assurer le déroulement efficace des activités de l'ACMTS; et assurer une expertise en matière de gestion de documentation et d'information pour appuyer les efforts sur les plans de la recherche et de la science du programme d'ETS, du PCEM et du SCPUOM de l'ACMTS.

Les fonctions de gestion centralisées suivantes relèvent de la direction des services de soutien :

- Services de documentation et d'information
- Finances et administration (dont la gestion des installations)
- Gestion de l'information et technologies de l'information
- Ressources humaines
- Gouvernance de l'agence

En 2006-2007, la direction des services de soutien continuera d'assurer un soutien opérationnel aux programmes de l'ACMTS, de mener diverses initiatives de gestion requises pour simplifier la gestion de la croissance et du changement au sein de l'ACMTS et de mettre en œuvre un certain nombre d'initiatives d'amélioration continue.

Principales initiatives – Services de soutien

La direction des services de soutien entreprendra quatre (4) principales initiatives, lesquelles sont résumées ci-dessous.

1. Fournir des services de documentation et d'information au programme d'ETS, au PCEM et au SCPUOM.
2. Soutenir les programmes de l'ACMTS en matière de ressources humaines, de finances, d'administration, de gestion de l'information et de technologies de l'information.
3. Simplifier la gestion du changement et de la croissance au sein de l'ACMTS.
4. Voir à l'amélioration continue des fonctions de gestion de la direction des services de soutien.

Principale initiative 1 : Fournir des services de documentation et d'information au programme d'ETS, au PCEM et au SCPUOM.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
1-1 Fournir des services d'identification, de recherche et de gestion d'information en appui aux activités du programme d'ETS.	Fourniture de tout le soutien nécessaire aux SBI afin d'aider le programme d'ETS à livrer tous les produits et services définis en temps opportun.	Finalisation en temps opportun de toutes les activités de SBI demandées par le programme d'ETS afin de livrer la pleine gamme de produits conformément au plan.	AC
1-2 Fournir des services d'identification, de recherche et de gestion d'information en appui aux évaluations de médicaments et aux demandes de réévaluation du PCEM.	Fourniture de tout le soutien nécessaire aux SBI afin d'aider le PCEM à assurer la livraison opportune et efficace d'évaluations de médicaments et de recommandations fondées sur des données probantes.	Finalisation en temps opportun de toutes les activités de SBI demandées par le PCEM afin de mener à terme ses évaluations de médicaments et demandes de réévaluation.	AC
1-3 Fournir des services d'identification, de recherche et de gestion d'information en appui aux activités de meilleures pratiques et d'interventions en matière des meilleures pratiques du SCPUOM.	Fourniture de tout le soutien nécessaire aux SBI afin d'aider le SCPUOM à recueillir et à évaluer les meilleures pratiques applicables à la prescription et à l'utilisation des médicaments eu égard aux sujets prioritaires établis pour 2006-2007.	Finalisation en temps opportun de tout le travail de SBI requis pour appuyer la formulation par le SCPUOM de recommandations eu égard aux deux sujets prioritaires établis pour 2006-2007 et à l'élaboration des collections.	AC
Principale initiative 2 : Soutenir les programmes de l'ACMTS en matière de ressources humaines, de finances, d'administration, de gestion de l'information et de technologies de l'information.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
2-1 Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de RH et le plan d'activités annuels.	Mise en œuvre des initiatives de RH prioritaires planifiées pour 2006-2007 qui contribuent à l'atteinte du but de l'ACMTS de devenir un « employeur de choix ».	Nombre d'embauches comparativement au nombre d'embauches prévues jusqu'en mars 2007 dans les délais requis pour soutenir la prestation des programmes. Finalisation des activités de RH conformément au plan.	AC

<p>2-2 Assurer un soutien de gestion financière par des services et des activités de planification, de contrôle, de reddition de comptes et de consultation (incluant l'administration de contrats).</p>	<p>Fourniture de renseignements opportuns et exacts pour appuyer la prise de décisions éclairées par l'ACMTS et repérage rapide des facteurs pouvant nuire au rendement financier comparativement au budget approuvé.</p> <p>Exploitation et conservation efficaces des ressources de l'ACMTS par une planification et des pratiques comptables et financières saines.</p> <p>Soutien des efforts des programmes visant à obtenir et à administrer des contrats externes et à atténuer les risques courus par l'ACMTS.</p>	<p>Finalisation en temps opportun de rapports financiers mensuels précis, dont des rapports sur les écarts.</p> <p>Finalisation de la vérification annuelle sans observations/constatations des vérificateurs.</p> <p>Finalisation opportune et exacte des contrats/subventions demandés par des clients internes.</p>	<p>AC</p> <p>T1</p> <p>AC</p>
<p>2-3 Élaborer la stratégie de GI/TI et le plan d'activités annuels pour 2006-2007.</p>	<p>Renforcement des capacités de GI/TI pour les programmes de l'ACMTS.</p> <p>Fourniture des outils et des services de GI/TI qui contribuent à accroître la productivité du personnel et à rehausser l'infrastructure technologique pour appuyer l'échange des connaissances à l'interne et à l'externe.</p>	<p>Établissement des mesures de rendement de GI/TI et finalisation du rapport d'évaluation comparative du rendement et des normes de service.</p> <p>Finalisation des projets de GI/TI établis dans la stratégie et le plan d'activités annuels pour 2006-2007.</p>	<p>AC</p>
<p>2-4 Rédiger le plan de gouvernance 2006-2007 de l'ACMTS.</p>	<p>Rehaussement du cadre de gouvernance et de l'imputabilité du conseil d'administration et des comités de l'ACMTS.</p> <p>Assurance du respect des prescriptions juridiques applicables à l'agence.</p>	<p>Mise en œuvre des activités planifiées.</p>	<p>T1</p> <p>T4</p>
<p>Principale initiative 3 : Simplifier la gestion du changement et de la croissance au sein de l'ACMTS.</p>			
<p>Activités</p>	<p>Résultats attendus</p>	<p>Mesure du rendement</p>	<p>Quand?</p>
<p>3-1 Évaluer les installations de l'ACMTS afin d'assurer que l'ACMTS dispose des locaux à bureau/options de location appropriés au cours des cinq prochaines années.</p>	<p>Assurance que l'ACMTS dispose de suffisamment de locaux à bureaux pour répondre à ses besoins à plus long terme.</p>	<p>Finalisation de l'évaluation des options de location et formulation des recommandations appropriées.</p>	<p>AC</p>

3-2 Mener une évaluation des besoins des systèmes et mises à niveau technologiques futurs requis pour soutenir l'ensemble des besoins de l'ACMTS.	Assurance que les exigences technologiques de l'ACMTS font l'objet d'une évaluation poussée et que l'ACMTS est bien outillée pour poursuivre son travail futur.	Finalisation du document sur l'évaluation des besoins.	T4
Principale initiative 4 : Voir à l'amélioration continue des fonctions de gestion de la direction des services de soutien.			
Activités	Résultats attendus	Mesure du rendement	Quand?
4-1 Passer en revue les processus, procédures et services de RH, de finances, d'administration, de GI/TI et de SBI	Définition des améliorations possibles à apporter aux processus des services de soutien.	Mise en œuvre des améliorations aux processus des services de soutien.	AC
4-1 Étudier et, s'il y a lieu, mettre en place de nouvelles méthodologies visant à renforcer les capacités de recherche et de gestion d'information de l'ACMTS.	Recours aux techniques de services d'information les plus récentes et pertinentes en appui aux programmes de l'ACMTS.	Rapport sur les méthodologies étudiées et décisions prises en fonction des conclusions. Mise en place de nouvelles méthodes, s'il y a lieu.	AC